



Sessions 2025

Formation :

Construire des itinéraires techniques régénératifs en viticulture Optimisation de la fertilité du sol et de la santé de la vigne

- **Objectif général :**

Acquérir les compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des itinéraires techniques régénératifs en viticulture, visant à optimiser la fertilité des sols et la santé des plantes

- **Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre les principes de l'agriculture régénérative et ses enjeux.
- Maîtriser les mécanismes d'immunité des plantes et les interactions sol-plante.
- Appliquer des techniques pratiques pour améliorer la fertilité des sols (couverts végétaux, compostage de surface, ferments lactiques, etc.).
- Construire des stratégies résilientes à court et moyen terme pour son domaine viticole.

- **Public visé :**

Viticulteurs, techniciens viticoles, responsables de domaines viticoles, conseillers agricoles

- **Pré-requis :**

- **Pour la partie en présentiel :**

Cette formation nécessite des chaussures adaptées (bottes ou chaussures de terrain pour aller dans les vignes), une tenue adaptée aux conditions extérieures (vêtements résistants et confortables, imperméable si besoin), un carnet de notes et un stylo.

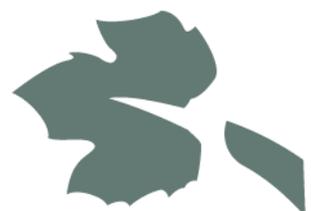
- **Pour la partie Classe Virtuelle de groupe :**

Cette formation nécessite un équipement : ordinateur + connexion internet + connaissance de base en informatique

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B





- **Durée : 16h (FORMATION MIXTE – INTER ENTREPRISE)**

14 heures de présentiel sur 2 jours consécutifs

2 heures de distanciel (classe virtuelle de groupe) 1 mois après la fin de la formation

- **Dates, lieux et tarifs :**

Date : 8 et 9 avril 2025

La partie théorie se fera dans les locaux de :

SARL SB Wine Consulting

7 rue de la Frigoule

34380 Saint Martin de Londres

La partie pratique se fera sur le vignoble de l'appellation Pic Saint Loup sur la commune de Saint Mathieu de Trévières.

Nombre maximum de stagiaires : 15 personnes

Nombre minimum de stagiaires : 10 personnes

Horaires : 9h-12h30 et 14h-17h30 sur 2 jours

Tarif : 485€ HT/ stagiaire soit 582€ TTC/ stagiaire

- **Programme et déroulé pédagogique :**

MODULE 1 : Principes de l'agriculture régénérative et approche globale

➤ Jour 1 : 7h en présentiel de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Modalité pédagogique : présentiel

Matinée en salle :

- 9h00 - 9h30 : Accueil des participants

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING

+33 (0)6 15 96 75 32

sandrine@sbwineconsulting.fr

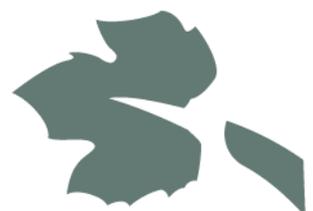
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES

S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025

TVA / FR76 353 261 860

APE / 2829 B





Présentation de la formation, des formateurs et des objectifs.

Tour de table pour identifier les attentes des participants.

- **9h30 - 10h30 : Partie 1 - Les Principes de l'Agriculture Régénérative**

Objectifs de l'agriculture régénérative.

Démarche en trois temps : diagnostic, stratégie, mise en œuvre.

Modalités : Exposé interactif et échanges.

- **10h30 - 10h45 : Pause-café**

- **10h45 - 12h30 : Partie 2 - Approche Globale : La Santé des Plantes Passe par des Sols en Santé**

- Mécanismes d'immunité des plantes et lien avec la nutrition.
- Bases de la fertilité des sols : processus biologiques, chimiques et physiques.
- Interaction sol-plante et son rôle dans un système durable.
- La vigne dans son écosystème cultivé.
- Les 7 étapes de l'agriculture régénérative"

Modalités : Exposé théorique, études de cas, échanges.

- **12h30 - 14h00 : Pause déjeuner**

Après-midi : en salle et extérieur

- **14h00 - 15h30 : Partie 3 - Les Étapes de l'Agriculture Régénérative (Début)**

Équilibres chimiques des sols cultivés.

Porosité et stabilité structurale des sols.

Les couverts végétaux : rôle et mise en œuvre.

Modalités : Apports théoriques, démonstrations pratiques.

- **15h30 - 15h45 : Pause-café**

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B





- **15h45 - 17h30 : Suite de la Partie 3**

Le compostage de surface : techniques et avantages.

Modalités : Démonstrations pratiques, travaux en groupe.

17h30 : Fin de la première journée

MODULE 2 : MISE EN PRATIQUE ET CONSTRUCTION D'ITINERAIRES RESILIENTS

➤ **Jour 2**: 7h de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

Modalité pédagogique : présentiel

Matinée en salle :

9h00 - 9h30 : Retour sur la première journée

- Questions/réponses sur les concepts abordés.
- Rappel des objectifs de la journée.

9h30 - 10h30 : Suite de la Partie 3 - Les Étapes de l'Agriculture Régénérative

- Préparation et utilisation des ferments lactiques.
- Accompagnement et vitalisation des plantes : thés de compost et bio-fertilisants.

Modalités : Démonstrations pratiques, travaux en groupe.

10h30 - 10h45 : Pause-café

10h45 - 12h30 : Partie 4 - Construire des Itinéraires Résilients (Début)

- Présentation d'itinéraires régénératifs.
- Échanges entre participants : partage d'expériences et identification des leviers mobilisables.

Modalités : Ateliers participatifs, études de cas.

12h30 - 14h00 : Pause déjeuner

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B





Après-midi en salle et en extérieur

14h00 - 15h30 : Suite de la Partie 4 - Construire des Itinéraires Résilients

- Stratégies à court et moyen terme : choix techniques et économiques.
- Élaboration de plans d'action individuels ou par groupe.

Modalités : Ateliers participatifs, élaboration de plans d'action.

15h30 - 15h45 : Pause-café

15h45 - 17h30 : Conclusion et Évaluation

- Présentation des plans d'action par les participants.
- Évaluation des acquis (quiz).
- Évaluation de la satisfaction en présentiel (questionnaire à chaud).

17h30 : Fin de la formation

Moyens pédagogiques

- Vidéo-projecteur et paper-board
- Outils de diagnostic terrain : test bêche, sonde
- Cours magistraux
- Temps d'échanges
- Ateliers pratiques

MODULE 3 : Échanges et Retours d'Expérience sur les Itinéraires Régénératifs : Suivi à froid

➤ Jour 3 : 2h en Classe Virtuelle de Groupe

Modalité pédagogique : distanciel

Format : Séance interactive en groupe, animée par le formateur Robin Euvrard.

Moyens pédagogiques : Utilisation d'une plateforme de classe virtuelle (Teams).

Objectifs du Suivi à Froid

- **Évaluer la mise en œuvre des acquis** : Vérifier comment les participants ont appliqué les techniques et connaissances acquises sur leur exploitation.
- **Partager les retours d'expérience** : Permettre aux participants d'échanger sur leurs réussites, difficultés et solutions trouvées.

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B





- **Apporter un soutien supplémentaire** : Répondre aux questions et fournir des conseils adaptés aux situations rencontrées.

Contenu :

- Tour de table : chaque participant partage son expérience et ses résultats.
- Échanges collectifs : discussion sur les défis rencontrés et les solutions possibles.
- Conseils techniques : le formateur apporte des réponses et des recommandations adaptées.
- Évaluation : questionnaire de satisfaction de la classe virtuelle de groupe
- Remise des attestations de formation (CVG obligatoire pour sa délivrance).

- **Identification de la structure de l'intervention : Société Eco-dyn**

Le formateur : Robin Euvrard

Robin Euvrard est un formateur passionné et expérimenté, spécialisé dans l'agriculture régénérative et la viticulture agroécologique. Son expertise technique, son approche pédagogique et son engagement en faveur de pratiques agricoles durables en font un intervenant de choix pour accompagner les professionnels dans leur transition vers des systèmes de production plus résilients et respectueux de l'environnement.

- **Modalités d'évaluation :**

Avant la formation : Questionnaire préalable à renvoyer avant le début de la formation

Au début de la formation :

- Contrôle des présences : Signature sur feuille d'émargement à la demi-journée
- Tour de table afin d'identifier les attentes de chaque stagiaire

Tout au long de la formation :

- Questionnement à l'oral afin d'évaluer les capacités acquises par chaque stagiaire
- Échanges interactifs entre le formateur et les stagiaires
- Ateliers pratiques
- Quizz

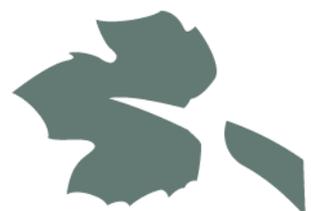
En fin de formation :

- Questionnaire sur le contenu de la formation (quiz)
- Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire
- Une fiche d'évaluation est remplie par chaque stagiaire

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B





- **Accessibilité :**

Nous contacter par mail pour nous présenter vos demandes spécifiques (handicap par exemple), nous mettrons tout en place pour essayer d'y répondre.

- **Financements possibles pour accéder à la formation en fonction du statut**

1. Salarié

Pour les salariés, le financement de la formation peut se faire via OCAPAT, l'opérateur de compétences pour les entreprises de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des territoires.

Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'employeur effectue la demande de financement auprès d'OCAPAT.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation en collaboration avec l'employeur.
- L'employeur doit contacter OCAPAT pour vérifier les critères d'éligibilité et monter un dossier de prise en charge via Boost Compétences.
- SB Wine Consulting vous fournira les documents nécessaires (programme de formation, devis, etc.) que vous devrez déposer sur le site d'OCAPAT via votre connexion Partnet
- Attendre l'accord de financement avant de commencer la formation.

2. Exploitant agricole ou chef d'entreprise individuelle

Si vous êtes un exploitant agricole, le financement peut être obtenu via VIVEA, le fonds pour la formation des entrepreneurs du vivant.

Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- L'exploitant agricole ou l'entrepreneur individuel doit effectuer la demande.

Comment faire ?

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B





- S'assurer d'être à jour dans ses cotisations MSA (condition essentielle pour bénéficier de VIVEA).
- Nous contacter par mail maximum 15 jours avant le démarrage de la session (sandrine@sbwineconsulting.fr) afin de recevoir le formulaire qui va nous permettre de vous inscrire auprès de VIVEA et de leur transmettre les informations nécessaires.
- Une fois la prise en charge confirmée, la formation peut commencer.

3. Employeur d'une entreprise de plus de 50 salariés

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, c'est l'entreprise qui prend en charge directement le coût de la formation.

Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- Le responsable des ressources humaines ou le dirigeant de l'entreprise.

Comment faire ?

- Identifier les besoins de formation et établir un plan de développement des compétences.
- Contacter le centre de formation pour obtenir un devis et s'assurer de la compatibilité avec les besoins internes.
- Prendre en charge les frais de formation via le budget formation de l'entreprise.

4. Demandeurs d'emploi

Pour les demandeurs d'emploi, le financement peut être assuré par France Travail via l'Aide Individuelle à la Formation (AIF).

Démarches à suivre :

Qui doit faire la demande ?

- Le demandeur d'emploi doit faire la démarche avec l'aide de son conseiller France Travail

Comment faire ?

- Discuter du projet de formation avec son conseiller.
- Fournir les documents requis (programme, devis) pour monter un dossier AIF.
- Attendre l'accord de France Travail avant de s'inscrire à la formation.

5. Autofinancement

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B





Si aucun dispositif de financement n'est accessible, la formation peut être financée à titre personnel. Des facilités de paiement peuvent parfois être proposées par le centre de formation.

Pour toute question ou pour être accompagné dans vos démarches, n'hésitez pas à nous contacter par mail sandrine@sbwineconsulting.fr

- Modalités d'inscription à la formation

- Remplir un formulaire d'inscription en ligne (nom, prénom, contact, expérience, motivation).
- Un entretien téléphonique de 30 minutes sera organisé pour valider l'inscription.

Prise de contact par mail à : sandrine@sbwineconsulting.fr

Programme mis à jour le 19/02/2025

SB WINE CONSULTING
+33 (0)6 15 96 75 32
sandrine@sbwineconsulting.fr
www.sbwineconsulting.fr

7 rue de la Frigoule 34380 SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
S.A.S. 1 000 € - SIRET / 828 775 080 00025
TVA / FR76 353 261 860
APE / 2829 B

